

OBSERVATOIRE

des Dynamiques territoriales en Aquitaine



Equipe projet

François Cougoule - A'urba (chef de projet)
Marc Laclau - AUDAP (chef de projet)
Vincent Escartin - AUDAP

Comité de pilotage

- DREAL Aquitaine
- DDTM 33 / DDTM 40 / DDTM 64
- Conseil Régional Aquitaine

Note méthodologique sur les centralités en Aquitaine

OBSERVATOIRE

des Dynamiques territoriales en Aquitaine

OBSERVATOIRE des Dynamiques territoriales en Aquitaine

Sommaire

1 | Introduction

2 | Les centralités en Aquitaine

3 | Les centralités et l'armature urbaine en Aquitaine

4 | L'accessibilité aux centralités en Aquitaine

OBSERVATOIRE

des Dynamiques territoriales en Aquitaine

Rappel :

Le travail ici présenté expose une méthodologie d'illustration des centralités en Aquitaine établie à partir de la base permanente des équipements de l'Insee. L'objectif est d'approcher la structuration de l'armature territoriale régionale. En l'associant à des éléments qualitatifs comme les unités urbaines ou encore l'accessibilité ou à des éléments quantitatifs comme l'indice synthétique de croissance urbaine, nous mettons en évidence un certain nombre de questionnements sur lesquels les partenaires de l'Observatoire des Dynamiques Territoriales en Aquitaine auront à se positionner si ce travail devait se poursuivre.

1 | Introduction

Pour comprendre l'organisation du territoire aquitain, un premier éclairage peut être donné par l'organisation spatiale des centralités. A ce stade, il est nécessaire tout d'abord de définir la notion de centralité pour ensuite proposer une méthodologie permettant de les identifier.

1.1 | La notion de centralité

Définir la notion de centralité est un exercice difficile car elle diffère selon l'angle d'approche et le contexte.

En se positionnant à une échelle régionale, on peut s'appuyer sur le concept de centralité tel qu'il a été développé par Walter Christaller dans les années 1930.

La théorie de W. Christaller, dite des "lieux centraux" ou "des places centrales" repose sur l'idée qu'un centre dispose d'une capacité d'attraction et de rayonnement sur une périphérie plus ou moins étendue, capacité produite par une concentration de fonctions.

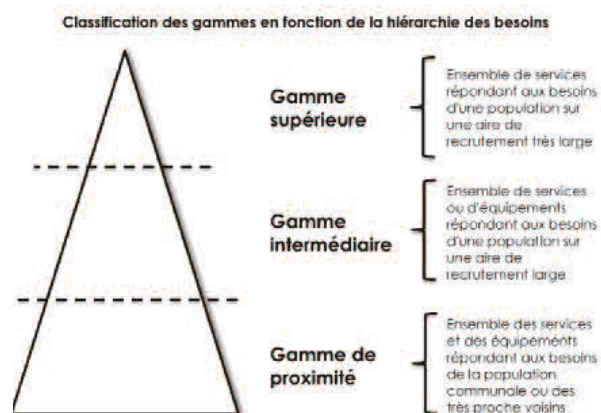
Le principe de cette théorie détermine qu'une hiérarchie s'établit entre les centres : les plus importants recouvrant l'influence des centres moins puissants. Autrement dit, cette théorie relie par un réseau de communications un centre polyfonctionnel aux périphéries moins bien équipées.

Une méthodologie s'appuyant sur une telle approche doit donc nous permettre d'apprécier l'armature territoriale de l'Aquitaine.

1.2 | Une approche par la base permanente des équipements de l'Insee

Pour apprécier l'armature territoriale de l'Aquitaine, il nous faut être capable d'identifier les communes qui concentrent les fonctions et leur aire de recrutement, tout en hiérarchisant ces communes selon leur niveau de fonctions.

La base permanente des équipements (BPE) de l'Insee qui recense à la commune une série de services ou d'équipements marchands ou non, de commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement et du tourisme est parfaitement adaptée à ce travail.



OBSERVATOIRE des Dynamiques territoriales en Aquitaine

L'Insee Nord-Pas-de-Calais a déjà utilisé la BPE en 2008 pour déterminer les polarités sur son territoire. Plus récemment, le département de la Gironde sur cette même approche a réalisé une étude similaire.

Leur méthodologie générale repose sur une grille de lecture fournie par l'Insee des équipements et des services de la BPE qui appartiennent ou non à des gammes. Trois types de gamme sont mis en avant : proximité (21 équipements), intermédiaire (31 équipements) et supérieure (35 équipements). La liste de ces équipements apparaît en annexe 1.

La méthode est assez simple : une commune appartient à une gamme si elle en possède au moins 50% des équipements. La famille d'appartenance finale d'une commune est son niveau de gamme le plus haut.

1.3 | Structure de l'étude

L'étude se structure en 4 temps :

- le premier temps concerne la mise en évidence des polarités à l'échelle régionale afin de fournir un éclairage sur la structuration de l'espace aquitain. Des éléments statistiques complémentaires sur le nombre de pôles par département, leurs poids relatifs et le nombre de pôles pour 10 000 habitants sont fournis,

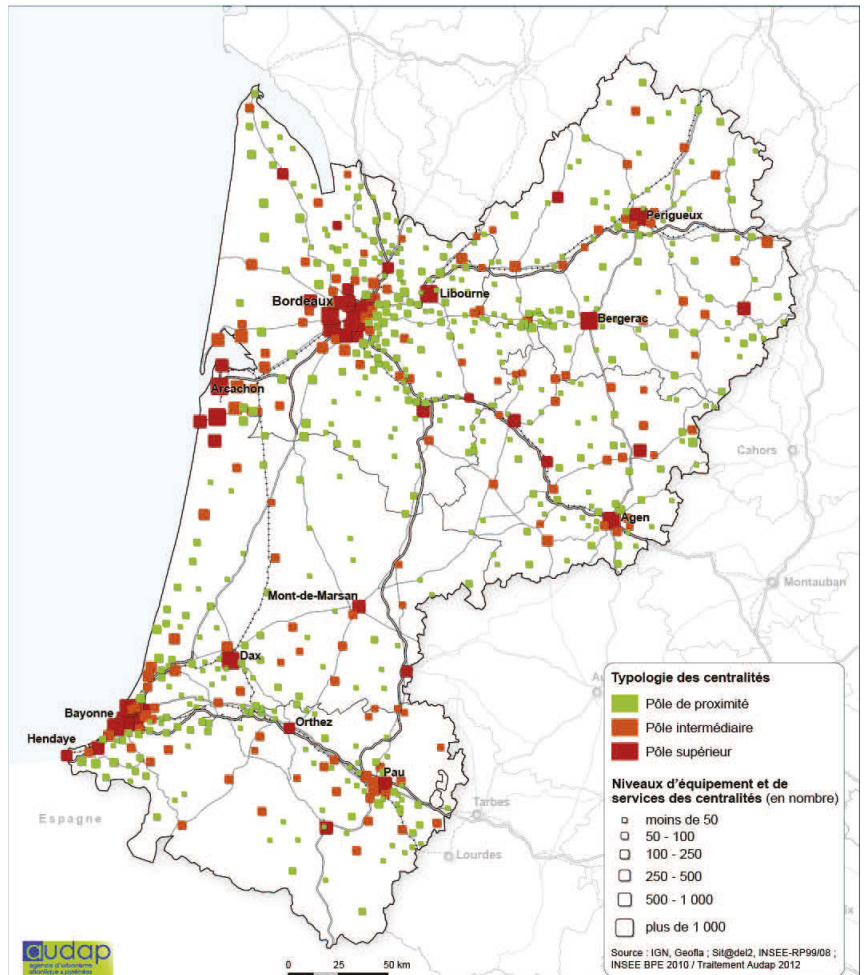
- le deuxième temps met en relation les pôles avec la structure urbaine de la région. Les pôles sont-ils en milieu urbain ou rural ? Y-a-t-il des disparités en fonction des départements ?

- le troisième temps met en évidence l'accessibilité aux pôles intermédiaires et supérieurs afin d'illustrer les territoires enclavés,

- le dernier temps permet de comparer l'indicateur de croissance urbaine avec l'accessibilité aux pôles, pour illustrer des territoires où la croissance urbaine relative est forte et l'éloignement aux pôles élevé.

2 | Les centralités en Aquitaine

Les pôles sont représentés à la fois en fonction de leur typologie (proximité, intermédiaire et supérieur) et en fonction du nombre



d'équipements appartenant aux trois gammes (taille du pôle dépend du volume d'équipements).

2.1 | Eléments d'interprétation

La carte des centralités en Aquitaine fait émerger un certain nombre de réseaux où se concentrent les pôles :

- le réseau des pôles du Béarn qui s'articulent autour de Pau, Oloron-Sainte-Marie et Orthez en remontant jusqu'aux marches du Béarn (Lembeye),
- le réseau des pôles de la Côte basque et du Sud Landes qui s'étend sur la bande rétro-littorale basque (Hasparren) et landaise (Dax),
- le réseau des pôles de la Chalosse et du Tursan où on observe un éparpillement des centralités sur toute cette zone avec au Nord Mont-de-Marsan et à l'Est Aire-sur-Adour,
- le réseau des pôles du bassin d'Arcachon qui s'étend jusqu'au Nord des Landes, autour de Biscarosse (équipements supérieurs saisonniers),
- le réseau des pôles de la Communauté urbaine de Bordeaux, où se dessinent deux couronnes et qui s'étend jusqu'à Libourne et Langon,

OBSERVATOIRE

des Dynamiques territoriales en Aquitaine

- le réseau des pôles de Périgueux qui est relativement concentré,
- le réseau des pôles entre Libourne et Bergerac le long de la Dordogne,
- le réseau des pôles d'Agen également relativement concentré.

Ces réseaux sont polyfonctionnels : ils s'organisent autour d'un ou plusieurs pôles supérieurs reliés à des pôles intermédiaires et de proximité. Seules les communes de Mont-de-Marsan, Bergerac, Ribérac et Sarlat ne bénéficient pas d'un réseau de pôles aussi développé. Il est à remarquer « une zone blanche » correspondant au massif forestier aquitain où la densité des pôles est faible et leur localisation éparse. Il est à noter également que d'une manière générale les pôles s'articulent sur les réseaux primaires et secondaires viaires. On notera enfin que mis à part quelques stations littorales, les pôles supérieurs correspondent à des espaces urbains consolidés traditionnels.

2.2 | Éléments complémentaires

Tableau 1 : Nombre de pôles par département

Département	Pôles de proximité	Pôles intermédiaires	Pôles supérieurs	TOTAL
Dordogne	88	20	4	112
Gironde	156	42	22	220
Landes	65	22	4	91
Lot-et-Garonne	56	18	4	78
Pyrénées-Atlantiques	73	30	8	111
Aquitaine	438	132	42	612

Tableau 2 : Proportion de chaque type de pôle par département

Département	Pôles de proximité	Pôles intermédiaires	Pôles supérieurs
Dordogne	79%	18%	4%
Gironde	71%	19%	10%
Landes	71%	24%	4%
Lot-et-Garonne	72%	23%	5%
Pyrénées-Atlantiques	66%	27%	7%
Aquitaine	72%	22%	7%

Tableau 3 : Part de chaque pôle dans le nombre total de communes par département

Département	Pôles de proximité	Pôles intermédiaires	Pôles supérieurs
Dordogne	79%	18%	4%
Gironde	71%	19%	10%
Landes	71%	24%	4%
Lot-et-Garonne	72%	23%	5%
Pyrénées-Atlantiques	66%	27%	7%
Aquitaine	72%	22%	7%

Tableau 4 : Nombre de pôles pour 10 000 habitants

Département	Population 2008	Pôles de proximité	Pôles supérieurs
Dordogne	409 388	2,15	0,10
Gironde	1 421 276	1,10	0,15
Landes	373 142	1,74	0,11
Lot-et-Garonne	326 399	1,72	0,11
Pyrénées-Atlantiques	647 420	1,13	0,12
Aquitaine	3 177 625	1,38	0,13

Le **tableau 1** indique par département le nombre de pôles par type. La Dordogne compte 88 pôles de proximité, 20 pôles intermédiaires et 4 pôles supérieurs.

On constate qu'en volume c'est le département de la Gironde qui compte le plus de pôles (220). La Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques ont un volume global de pôles identique (respectivement 112 et 111 pôles), volume qui est deux fois moindre que celui de la Gironde. Les Landes et le Lot-et-Garonne ferment le pas de ce classement avec un volume global de pôles respectivement de 91 et 78.

Le **tableau 2** indique le poids relatif de chaque type de pôles sur le nombre total de pôles. En d'autres termes, en Dordogne, 79 % des pôles sont de type proximité, 18 % de type intermédiaire et 4 % de type supérieur.

On constate que la Dordogne a une structure dans laquelle les pôles de proximité sont surreprésentés (79 % contre 72 % en moyenne régionale) et à l'inverse la Gironde a une structure dans laquelle ce sont les pôles supérieurs qui sont surreprésentés (10 % contre 7 % en moyenne régionale). Les Landes et le Lot-et-Garonne ont un profil assez identique avec une sous-représentation des pôles supérieurs. Les Pyrénées-Atlantiques ont un profil particulier avec une sous-représentation des pôles de proximité et une surreprésentation des pôles intermédiaires.

Le **tableau 3** indique la part de chaque type de pôle dans le nombre total de communes de chaque département. En d'autres termes, 16 % des communes de Dordogne sont des pôles de proximité, 4 % sont des pôles intermédiaires et 1 % des communes sont des pôles supérieurs.

On constate que la part des pôles sur le nombre total de communes en Gironde est très élevée puisque 41 % des communes sur ce département sont des pôles. C'est le cas pour 27 % des communes dans les Landes, 24 % dans le Lot-et-Garonne et 20 % dans la Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques. Ces chiffres sont à mettre en parallèle à la fois avec :

le nombre de communes sur chaque département : la Dordogne, la Gironde et les Pyrénées-Atlantiques comptent plus de 540 communes alors que les Landes et le Lot-et-Garonne en comptent moins de 340,

la population sur chaque département : la Gironde a une population deux fois plus importante que les Pyrénées-Atlantiques et trois fois supérieure autres départements aquitains.

Le **tableau 4** indique pour 100 000 habitants le nombre de pôles par type et par département. En d'autres termes, il y a en Dordogne 2,15 pôles de proximité pour 10 000 habitants, 0,49 pôle intermédiaire pour 10 000 habitant et 0,10 pôle supérieur de 10 000 habitants.

On constate que pour 10 000 habitants il y a une sous-représentation des pôles de proximité pour les départements de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques. On observe également pour 10 000 habitants une surreprésentation des pôles intermédiaires dans les départements de la Dordogne, des Landes et du Lot-et-Garonne. Le département de la Gironde a pour sa part une surreprésentation pour 10 000 habitants des pôles supérieurs.

OBSERVATOIRE des Dynamiques territoriales en Aquitaine

Éléments de synthèse :

Les Landes et le Lot et Garonne ont un profil extrêmement proche tant sur le nombre de pôles que la structure de ces pôles. En revanche leurs espaces étant très différents, l'organisation spatiale de ces pôles diffère largement.

La Dordogne a un profil fortement marqué par les pôles de proximité qui a priori jouent un rôle important dans la structuration de l'espace puisqu'il y en a 2,15 pour 10 000 habitants (largement au-dessus de la moyenne régionale qui est de 1,38).

La Gironde a un profil fortement marqué par les pôles supérieurs et une surreprésentation des pôles dans le nombre total de communes. Cela est la traduction d'un département fortement peuplé (relativement à l'Aquitaine) et qui se structure à partir de la métropole bordelaise.

Les Pyrénées-Atlantiques ont la particularité d'avoir une surreprésentation des pôles intermédiaires (27 % des pôles du département le sont contre une moyenne de 22 % à l'échelle de l'Aquitaine).

3 | Les centralités et l'armature urbaine en Aquitaine

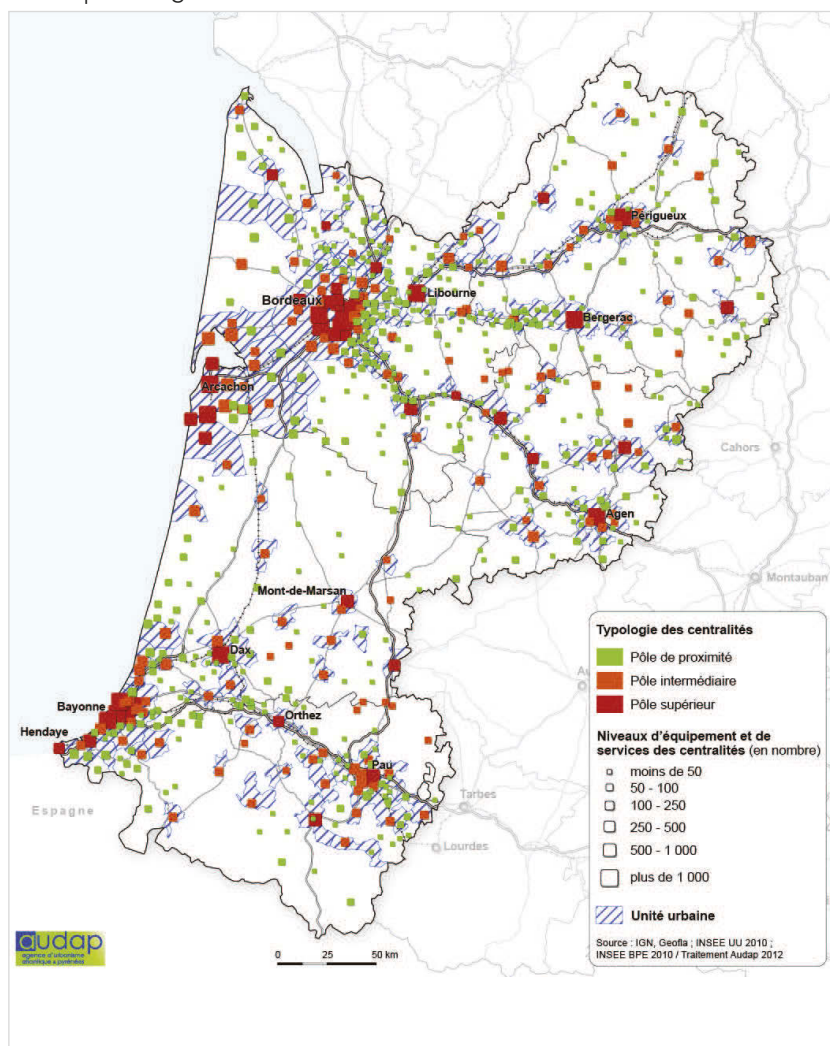
Tableau 5 : Répartition des pôles par typologie urbain ou rural

Département	En milieu rural	En milieu urbain
Dordogne	59%	41%
Gironde	38%	62%
Landes	62%	38%
Lot-et-Garonne	49%	51%
Pyrénées-Atlantiques	35%	65%
Aquitaine	46%	54%

Le tableau 5 indique pour chaque département la proportion de pôles en milieu urbain ou rural. En d'autres termes, il y a en Dordogne 59 % des pôles qui sont situés en milieu rural et 41 % en milieu urbain.

Les départements de la Dordogne et des Landes ont une surreprésentation des pôles en milieu rural. Le Lot-et-Garonne a un profil assez mixte (49 % des pôles sont en milieu rural, 51 % en milieu urbain) alors que la Gironde et les Pyrénées-Atlantiques

ont un profil largement urbain.



La carte ci-dessus met en évidence les pôles appartenant à des zones urbaines (unité urbaine) et les pôles appartenant à des zones rurales.

Tableau 6 : Répartition des pôles par typologie en Aquitaine

Département	En milieu rural	En milieu urbain
Pôle de proximité	61%	39%
Pôle intermédiaire	14%	86%
Pôle supérieur	0%	100%

Le tableau 6 indique à l'échelle de l'Aquitaine pour chaque type de pôle sa répartition en milieu rural ou urbain. En d'autres termes, on constate une forte présence des pôles de proximité en milieu rural alors qu'à l'inverse les pôles supérieurs se situent uniquement en milieu urbain. On peut observer également que les pôles intermédiaires sont dans une large partie en milieu urbain (86 %).

OBSERVATOIRE

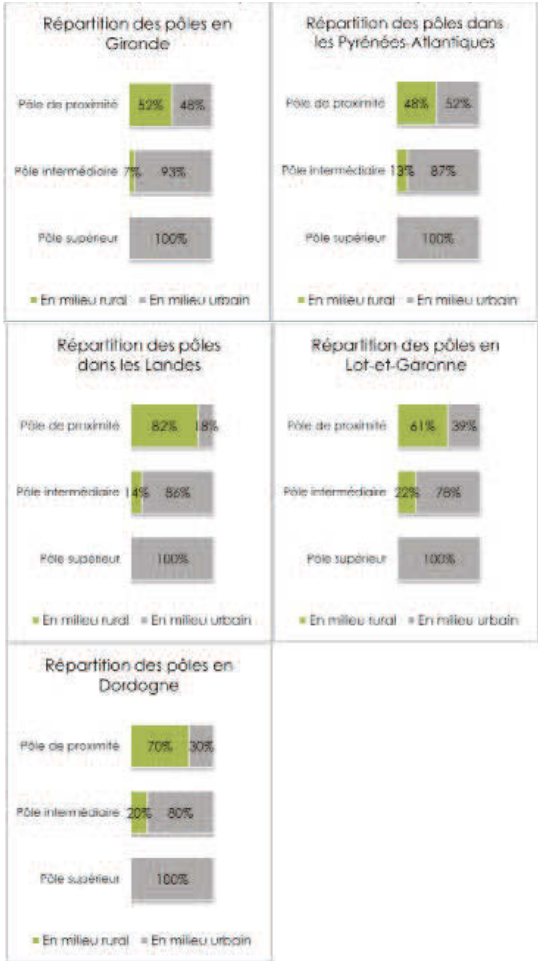
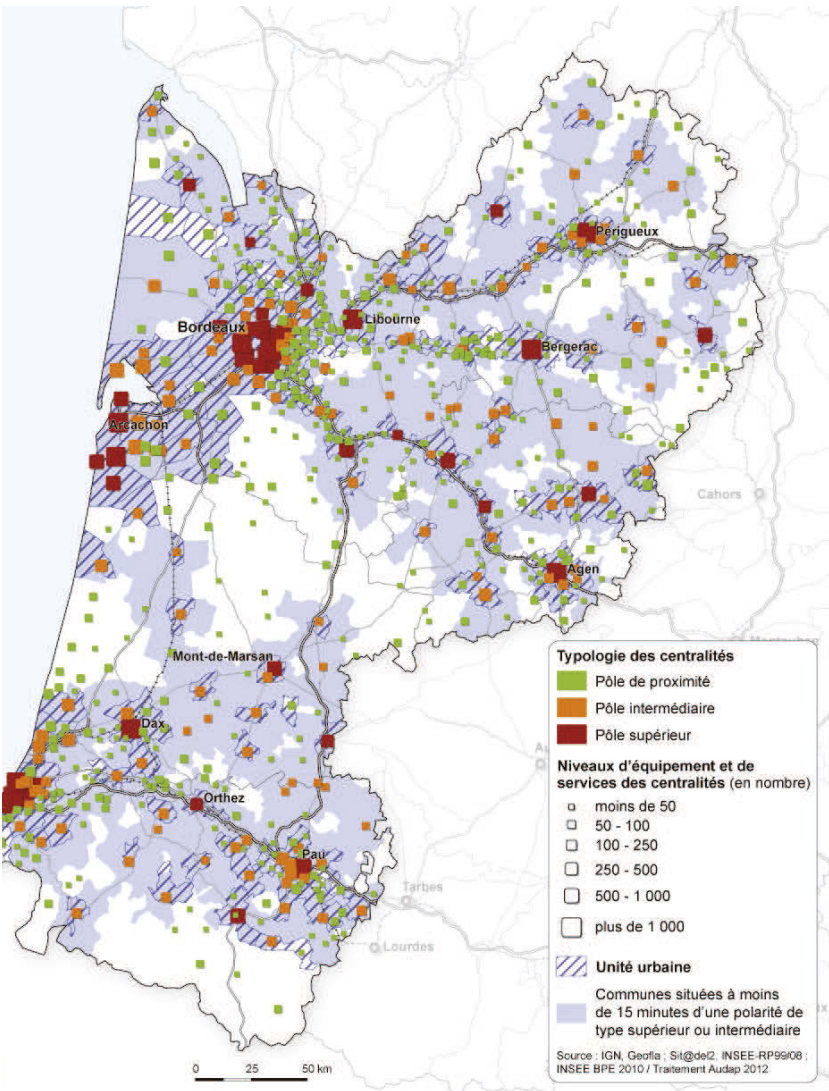
des Dynamiques territoriales en Aquitaine

Graphique 1 : Répartition des pôles selon leur milieu par département

Sur le graphique 1, on constate que les départements de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques ont des pôles avec un profil assez urbain (respectivement 48 % et 52 % des pôles de proximité sont en milieu urbain), alors que ceux des départements de la Dordogne, des Landes et du Lot-et-Garonne ont un profil plus rural.

Plus précisément, les Landes sont caractérisées par une très forte proportion des pôles de proximité en milieu rural (80 %) et la Dordogne et le Lot-et-Garonne par une part plus élevée que la moyenne régionale de pôles intermédiaires en milieu rural.

4 | L'accessibilité aux centralités en Aquitaine



Sur la carte 4, sont représentées des isochrones, c'est-à-dire des zones qui sont à 15 minutes maximum d'un pôle intermédiaire ou supérieur. Ni l'Audap, ni l'A'urba ne disposant d'outil SIG permettant un tel traitement, une macro basée sur Google Maps a été utilisée.

L'outil permet d'obtenir à l'échelle régionale, une illustration des communes à plus de 15 minutes d'un pôle intermédiaire ou supérieur. Ce temps est calculé de mairie à mairie entre les communes.

Il est important de noter que la macro ne fournit pas des isochrones totalement exacts. Dans cette version préliminaire, il convient donc d'avoir une lecture à l'échelle macro et non pas locale de ces éléments.

L'accessibilité aux pôles permet de mettre en exergue des zones « isolées » ; les zones blanches de la carte :

- le piémont pyrénéen : le système des vallées rend l'accessibilité des communes qui s'y trouvent aux pôles intermédiaires ou supérieurs particulièrement difficile. Le littoral landais et sa zone rétro-littorale entre Moliets et Mimizan : les distances et le réseau viarie ne permettent pas un accès rapide aux pôles que sont Mimizan et Soustons,

OBSERVATOIRE des Dynamiques territoriales en Aquitaine

- le massif forestier aquitain sur lequel l'absence de pôles intermédiaires ou supérieurs rend l'accès aux pôles existant particulièrement long. Une succession de zones blanches dans les territoires isolés de Dordogne et du Lot-et-Garonne (couronne périphérique autour d'Agen).

5 | Les centralités et indice synthétique de croissance urbaine en Aquitaine

La carte ci-contre superpose les isochrones avec l'indice synthétique de croissance urbaine. L'intérêt de cette démarche est de mettre en évidence des zones selon leur accessibilité, leur indicateur de croissance urbaine et le type de pôle qui y est présent.

Trois types d'espaces sont identifiés :

1 | Des espaces sans pôle intermédiaire ni supérieur et en décroissance :

- ce sont les espaces appelés îlots de permanence dans le cadre de l'ODTA année 1. Ils correspondent :

- . au piémont pyrénéen,
- . au massif forestier landais,
- . la frange nord du département de la Dordogne.

2 | Des espaces avec des pôles supérieurs et en décroissance :

il s'agit principalement des espaces autour des villes :

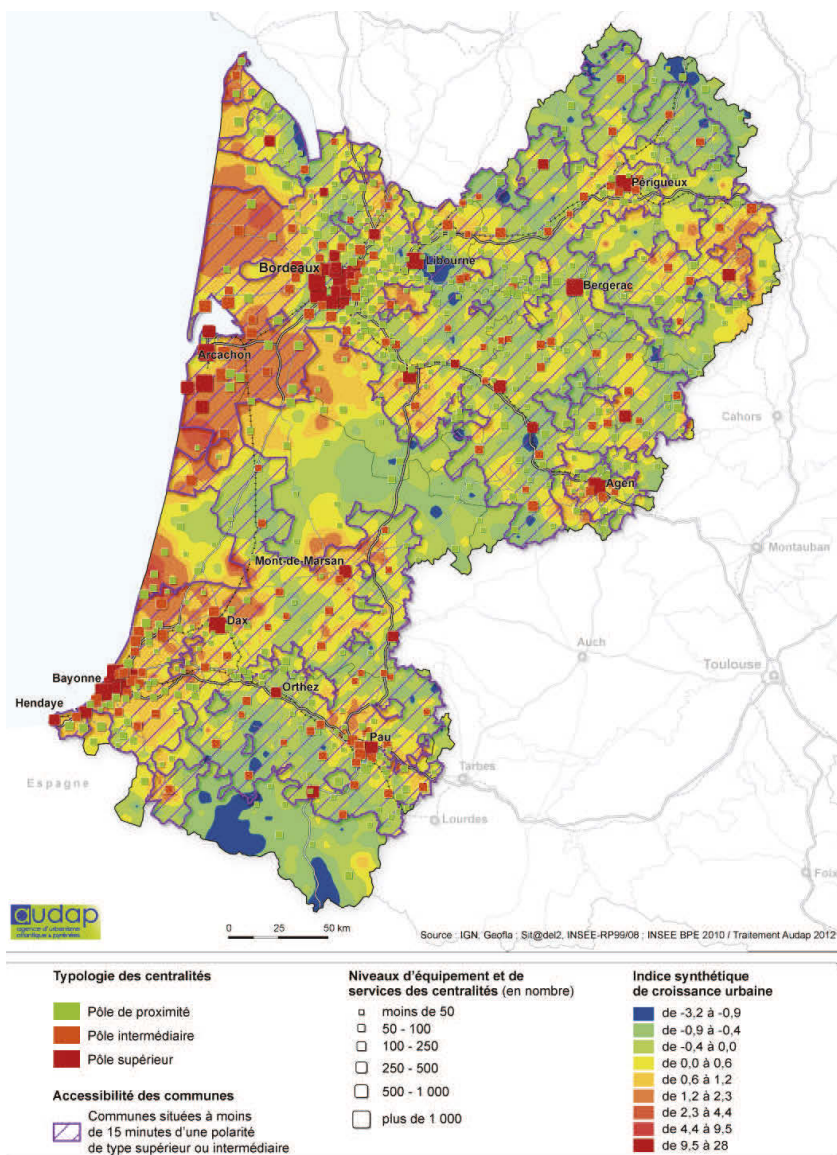
- . d'Orléon-Sainte-Marie (64),
- . d'Orthez (64),
- . d'Aire-sur-Adour (40),
- . Tonneins (47),
- . Libourne (33),
- . Bergerac (24),
- . Ribérac (24).

3 | Des espaces en croissance avec une accessibilité aux pôles intermédiaires et supérieurs difficiles :

- la zone au Nord-Ouest de Mont-de-Marsan,
- le littoral landais au-dessus de Moliets jusqu'à Saint-Julien-en-Born,
- la zone du sud Gironde et du Nord des Landes.

Conclusion

Ce document est une illustration de ce qu'il est possible d'obtenir à partir du traitement de la base permanente de l'Insee. Il met en évidence l'armature territoriale de l'Aquitaine en spécifiant un certain nombre d'éléments :



ruralité/urbanité, accessibilité aux pôles et un croisement avec l'indice synthétique de croissance urbaine.

Plusieurs axes de développement peuvent être envisagés :

Un travail plus fin sur la classification des équipements.

Un travail plus fin au niveau des isochrones (se posera le problème de l'outil à utiliser).

Des focus sur des zones à enjeux mises en évidence par ce travail.

La base permanente des équipements permet des études plus précises sur des thématiques (santé, enseignement, ...) sur lesquelles les partenaires peuvent s'ils le souhaitent nous orienter.

OBSERVATOIRE des Dynamiques territoriales en Aquitaine

////Annexes

Les 29 services et équipements de la gamme de proximité :

Équipement	Domaine
Banque, caisse d'épargne	Services aux particuliers
Bureau de poste, relais poste, agence postale	Services aux particuliers
Réparation automobile et de matériel agricole	Services aux particuliers
Maçon	Services aux particuliers
Plâtrier, peintre	Services aux particuliers
Menuisier, charpentier, serrurier	Services aux particuliers
Plombier, couvreur, chauffagiste	Services aux particuliers
Electricien	Services aux particuliers
Entreprise générale du bâtiment	Services aux particuliers
Coiffeur	Services aux particuliers
Restaurant	Services aux particuliers
Agence immobilière	Services aux particuliers
Soins de beauté	Services aux particuliers
Épicerie, supérette	Commerces
Boulangerie	Commerces
Boucherie, charcuterie	Commerces
Fleuriste	Commerces
École maternelle	Enseignement
École élémentaire	Enseignement
Médecin généraliste	Santé
Chirurgien dentiste	Santé
Infirmier	Santé
Masséur kinésithérapeute	Santé
Pharmacie	Santé
Boulodrome	Sports, loisirs et culture
Tennis	Sports, loisirs et culture
Salle ou terrain multisports	Sports, loisirs et culture
Terrain de grands jeux	Sports, loisirs et culture
Taxi	Transports et déplacements

Les 31 services et équipements de la gamme intermédiaire :

Équipement	Domaine
Police, gendarmerie	Services aux particuliers
Trésorerie	Services aux particuliers
Pompes funèbres	Services aux particuliers
Contrôle technique automobile	Services aux particuliers
École de conduite	Services aux particuliers
Vétérinaire	Services aux particuliers
Blanchisserie, teinturerie	Services aux particuliers
Supermarché	Commerces
Librairie, papeterie	Commerces
Magasin de vêtements	Commerces
Magasin d'équipements du foyer	Commerces
Magasin de chaussures	Commerces
Magasin d'électroménager	Commerces
Magasin de meubles	Commerces
Magasin d'articles de sports et de loisirs	Commerces
Droguerie, quincaillerie, bricolage	Commerces
Horlogerie, bijouterie	Commerces
Collège	Enseignement
Opticien, lunetier	Santé
Orthophoniste	Santé
Pédicure, podologue	Santé

OBSERVATOIRE des Dynamiques territoriales en Aquitaine

Équipement

Domaine

Laboratoire d'analyses médicales	Santé
Ambulance	Santé
Personnes âgées : hébergement	Santé
Personnes âgées : soins à domicile	Santé
Personnes âgées : service d'aide	Santé
Garde enfants d'âge préscolaire	Santé
Bassin de natation	Sports, loisirs et culture
Athlétisme	Sports, loisirs et culture
Salle ou terrain de sport spécialisé	Sports, loisirs et culture
Roller, skate, vélo bicross ou freestyle	Sports, loisirs et culture

Les 35 services et équipements de la gamme supérieure :

Équipement

Domaine

Pôle emploi	Services aux particuliers
Location d'automobiles et d'utilitaires légers	Services aux particuliers
Agence de travail temporaire	Services aux particuliers
Hypermarché	Commerces
Produits surgelés	Commerces
Poissonnerie	Commerces
Parfumerie	Commerces
Lycée d'enseignement général et/ou technologique	Enseignement
Lycée d'enseignement professionnel	Enseignement
Établissement de santé de court séjour	Santé
Établissement de santé de moyen séjour	Santé
Établissement de santé de long séjour	Santé
Établissement psychiatrique	Santé
Urgences	Santé
Maternité	Santé
Centre de santé	Santé
Structures psychiatriques en ambulatoire	Santé
Spécialiste en cardiologie	Santé
Spécialiste en dermatologie et vénéréologie	Santé
Spécialiste en gynécologie médicale	Santé
Spécialiste en gynécologie obstétrique	Santé
Spécialiste en gastro-entérologie, hépatologie	Santé
Spécialiste en psychiatrie	Santé
Spécialiste en ophtalmologie	Santé
Spécialiste en oto-rhino-laryngologie	Santé
Spécialiste en pédiatrie	Santé
Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale	Santé
Sages-femmes	Santé
Orthoptiste	Santé
Enfants handicapés : hébergement	Santé
Enfants handicapés : soins à domicile	Santé
Adultes handicapés : hébergement	Santé
Adultes handicapés : services	Santé
Travail protégé	Santé
Cinéma	Sports, loisirs et culture



Note méthodologique sur l'interdépendance économique des territoires

OBSERVATOIRE des Dynamiques territoriales en Aquitaine

OBSERVATOIRE des Dynamiques territoriales en Aquitaine

Sommaire

1 | Introduction

2 | Diagnostic économique des territoires aquitains

3 | L'interdépendance économique

4 | Conclusion

OBSERVATOIRE

des Dynamiques territoriales en Aquitaine

1 | Introduction

Comment définir l'interdépendance des territoires ?

L'interdépendance économique des territoires se définit par les liens qui unissent les territoires dans leurs relations commerciales, financières, décisionnelles voire administratives.

Les relations peuvent donc être de plusieurs ordres :

- relation de subordination, un territoire dépend d'un autre ;
- relation de concurrence, les territoires sont en « compétition » en matière d'attractivité économique ou autre ;
- relation de complémentarité, les territoires ont besoin les uns des autres.

L'interdépendance économique est donc un concept « multiforme » dont tous les aspects ne pourront pas être traités de manière complète dans cette présente note.

Quels territoires d'analyse ?

L'échelle territoriale de l'analyse de l'interdépendance économique se doit d'être pertinente car :

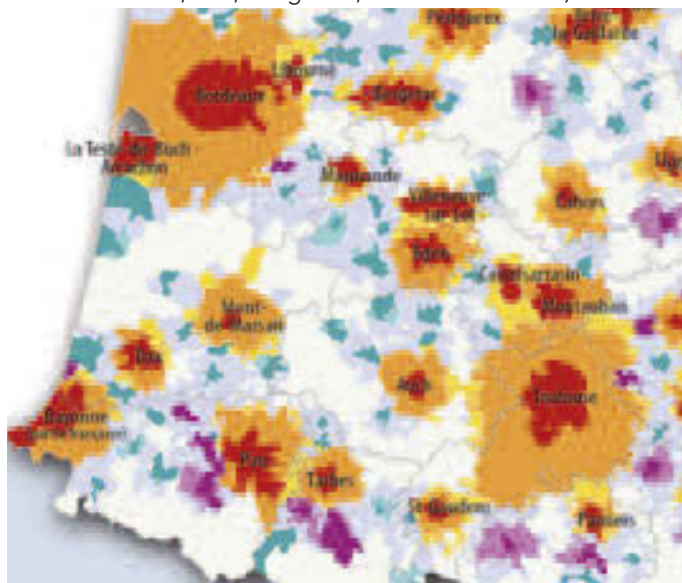
- à une échelle trop large, le risque est de faire disparaître certains phénomènes,
- à une échelle trop réduite, le risque est de rendre certains phénomènes trop criants.

Le choix des échelles géographiques est donc primordial, en fonction des phénomènes ou des dynamiques il se portera sur :

- la commune,
- un zonage adapté à l'analyse économique, l'aire urbaine.

L'INSEE définit l'aire urbaine comme un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le découpage en aire urbaine et les notions qu'elle recoupe (pôle d'emploi, phénomène de migrations domicile-travail) apparaît adapté pour l'Aquitaine. Douze aires urbaines maillent ainsi le périmètre régional (Agen, Bayonne, Bergerac, Bordeaux, Dax, La Teste-de-Buch – Arcachon, Libourne, Marmande, Mont-de-Marsan, Pau, Périgueux, Villeneuve-sur-Lot).



Quelle méthodologie adopter ?

Envisager l'interdépendance économique des territoires n'a de sens que si nous nous interrogeons au préalable sur la dépendance économique de chacun des territoires. En effet, la spécialisation d'un territoire dans un secteur d'activité et les dynamiques dont il bénéficie, le rend, de fait, dépendant des autres.

L'analyse de l'interdépendance économique des territoires ne prendra donc toute son envergure sans cette lecture.

Dans la présente note, l'accent sera porté sur les problématiques qui pourront être explorées ainsi que sur méthode et les sources de données qui pourront être mobilisées. Quelques études de cas enfin illustrent le type d'analyses qui seront produites.

OBSERVATOIRE des Dynamiques territoriales en Aquitaine

2 | Diagnostic économique des territoires aquitains

La concentration économique

Identifier les concentrations d'établissements est la première étape qui amène un bon aperçu des enjeux économiques et spatiaux qui s'exercent au sein de la région Aquitaine. Cette analyse permet de mettre en évidence les pôles qui rayonnent auprès de leurs territoires environnements et qui assurent de ce fait une attractivité.

Quelles données utiliser ?

Source et méthode

Le fichier Stock des établissements de l'INSEE en date de 2011 sera utilisé.

La base de données est déclinée en une nomenclature d'activité de 732 postes (la plus fine existante) permettant de procéder à tous les types d'agréations.

Pour cette analyse, un traitement en grand secteurs d'activité - industrie, commerce, construction, services - paraît être suffisant. Un indice de concentration pour chaque secteur d'activité sera cartographié à l'échelle des communes de l'Aquitaine.

Indicateurs choisis

- indice de concentration d'établissements (rapport entre le nombre d'établissements et le nombre d'actifs occupés) interpolé à l'échelle de la région,
- indice de concentration d'établissements décliné par type d'activité (ex : rapport entre le nombre d'établissements exerçant une activité dans l'industrie et le nombre total d'établissements).

Les spécialisations économiques des territoires

Mesurer les spécificités économiques d'un territoire c'est mettre en évidence les relations de complémentarité ou de concurrence qui peuvent s'exercer. Est-ce que la spécificité est marquée dans un ou plusieurs secteurs d'activité ? Est-elle liée à la présence d'un ou plusieurs établissements ? Quels sont les poids de l'économie productive et de l'économie présentielle ?

Tels sont les éléments qui seront étudiés dans cette partie.

L'INSEE partage l'économie en deux sphères, présentielle et non-présentielle. Cette partition permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires.

Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités non-présentielles (ou productives) sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Quelles données utiliser ?

Source et méthode

Le fichier CLAP de l'INSEE de 2009 sera exploité. Décliné 38 postes d'activité, il permet d'obtenir un bon aperçu de la répartition des effectifs salariés par secteurs d'activité assez détaillés pour l'industrie et les services notamment.

La base sera exploitée à l'échelle des aires urbaines. L'indice de spécialisation sera créé et permettra de mesurer la sur ou sous-représentation d'une activité donnée pour un territoire donné (ici l'aire urbaine) par rapport à un territoire de référence (ici la France métropolitaine).

Pour chacune des 12 aires urbaines, un graphique permettra de mettre en évidence des activités qui se recoupent :

- les activités spécifiques avec un poids en effectif salariés important,
- les activités spécifiques avec un poids en effectif salariés peu important,
- les activités non spécifiques avec un poids en effectif salariés important,
- les activités non spécifiques avec un poids en effectif salariés peu important.

Indicateurs choisis

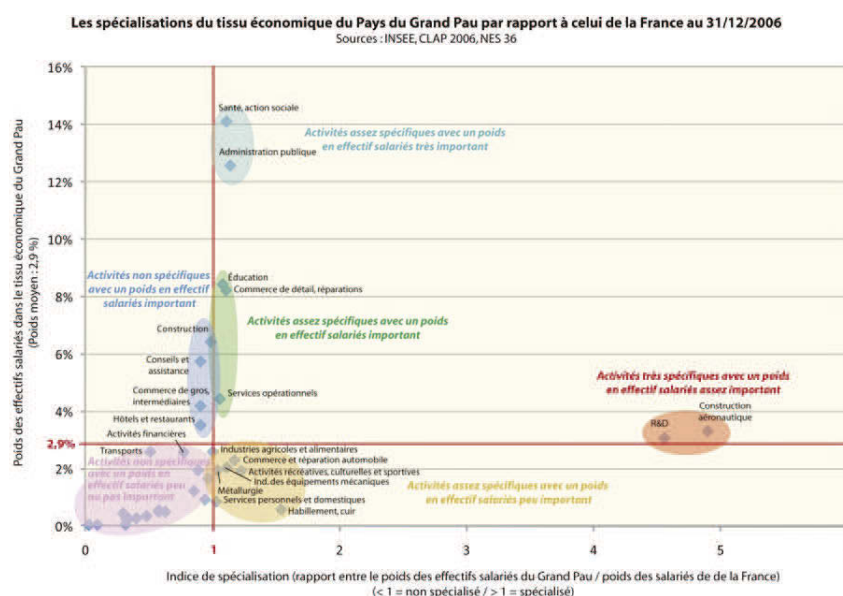
- indice de spécialisation des secteurs d'activités,
- répartition du nombre de salariés par grands secteurs d'activité et par sphère économique (présentielle / productive).

Etude de cas

Le graphique suivant montre les spécialisations du tissu économique du Pays du Grand Pau (dont le périmètre se rapproche de celui de l'aire urbaine) en 2006.

En abscisses, l'indice de spécialisation ou le rapport entre le poids relatif de l'activité sur le Grand Pau et le même poids relatif en France métropolitaine. Supérieur à 1, l'activité est surreprésentée, inférieure à 1 elle est sous-représentée.

En ordonnées, le poids relatif de l'effectif salariés du secteur d'activité rapporté au nombre total d'effectifs salariés. Supérieur à 2,9 %, les effectifs salariés sont importants, inférieur à 2,9 %, ils sont peu importants.



OBSERVATOIRE

des Dynamiques territoriales en Aquitaine

Le graphique permet de mettre en évidence une très forte spécialisation du tissu économique du Grand Pau dans la R&D et la construction aéronautique avec un poids en termes d'effectifs salariés relativement important. Les activités liées à l'économie présentielle (santé, administration, éducation, construction, commerce) ont un poids en effectif salarié (très) conséquent mais elles n'apparaissent pas comme des activités spécifiques pour ce territoire et sont conformes aux moyennes nationales.

Le tableau ci-dessous reprend cette analyse en triant les effectifs salariés dans les deux types de sphère économiques. Il confirme que la répartition entre sphère présentielle et sphère productive dans l'aire urbaine de Pau est presque à l'identique à la moyenne de toutes les aires urbaines d'Aquitaine.

AU	Sphère productive	Sphère présentielle
Agen	28%	72%
Bayonne	27%	73%
Bergerac	28%	72%
Bordeaux	31%	69%
Dax	21%	79%
La Teste-de-Buch - Arcachon	16%	84%
Libourne	28%	72%
Marmande	35%	65%
Mont-de-Marsan	22%	78%
Pau	30%	70%
Périgueux	20%	80%
Villeneuve-sur-Lot	30%	70%
Total AU Aquitaine	29%	71%
Total AU Aquitaine, hors Bordeaux	26%	74%
Source : INSEE, CLAP		

Les secteurs d'activité « métropolitains »

La compétition et la concurrence entre les agglomérations sont de plus en plus développées. Celles-ci se portent particulièrement sur des secteurs d'activité dits de haute technologie qui pèsent dans une économie « métropolitaine » ou de la connaissance et qui sont les plus porteurs et termes d'image et d'emplois très qualifiés.

Ces secteurs « stratégiques » se retrouvent dans des fonctions de recherche, d'informatique, de banques et d'assurances, d'activités culturelles, etc.

Quelles données utiliser ?

Source et méthode

Le fichier CLAP de l'INSEE sera de nouveau utilisé, avec une déclinaison autour de la nomenclature SFIC (Services à Forte Intensité de Connaissance) élaborée par Eurostat. Le traitement se fera pour les communes ou les aires urbaines de la région.

Eurostat définit les codes de la NACE rév. 1.1 suivants comme des secteurs de services à forte intensité de connaissance (SFIC) et de SFIC de haute technologie :

Services à forte intensité de connaissance (SFIC) :

61 Transports par eau

62 Transports aériens

64 Postes et télécommunications

65 à 67 Activités financières

70 à 74 Immobilier, location et services aux entreprises

80 Éducation

85 Santé et action sociale

92 Activités récréatives, culturelles et sportives

SFIC de haute technologie :

64 Postes et télécommunications

72 Activités informatiques

73 Recherche et développement

Indicateur choisi

-part des effectifs salariés dans les secteurs des SFIC interpolés à l'échelle de la région.

Les dynamiques économiques

Appréhender les dynamiques économiques est nécessaire pour mesurer les évolutions qui ont récemment touché les territoires.

Pour mesurer ces phénomènes l'analyse des créations d'établissement et de l'évolution du stock d'établissements sont de bons révélateurs. Ils traduisent la capacité d'un territoire à renouveler son tissu économique.

Quelles données utiliser ?

Source et méthode

Les fichiers créations (2006-2011) et SIRENE REE (2003-2011) de l'INSEE seront exploités. Même si le détail par secteur d'activité est peu détaillé (industrie, construction, commerces, services et administration), il reste intéressant à traiter.

Une valorisation par cartographie et/ou tableaux de synthèse sera effectuée.

Indicateurs choisis

-évolution du nombre d'établissements par grands secteurs d'activité (2003-2011),

-évolution du nombre de créations d'établissements par grands secteurs d'activité (2006-2011),

-répartition des entreprises par date de création (2006-2011).

3 | L'interdépendance économique des territoires aquitains

Le lien entre établissement et donneur d'ordre

L'interdépendance économique peut être étudiée au travers de l'analyse des grands établissements (> 100 ou 500 salariés suivant les fichiers) car leurs décisions impactent les territoires et le tissu des petites entreprises (relation de subordination). La question se pose de savoir si les aires urbaines de

OBSERVATOIRE

des Dynamiques territoriales en Aquitaine

la région disposent de gros établissement et s'ils sont liés à des donneurs d'ordre dont le siège est situé en dehors de leurs périmètres. Par ailleurs, il sera intéressant de mesurer si cette dépendance concerne l'ensemble de l'économie locale ou bien uniquement certains secteurs d'activité, identifiés comme plus stratégiques.

Quelles données utiliser ?

Source et méthode

Le fichier SIRENE (détails) et le fichier LIFI de l'INSEE permettent d'apporter des éléments sur la localisation du siège social de l'établissement pour le premier et des liaisons financières entre les grands groupes pour le second.

Une valorisation par cartographie et/ou tableaux de synthèse sera effectuée.

Indicateurs choisis

- localisation du siège des établissements (par zone géographique),
- secteur d'activité exercé par les sièges (par grands secteurs),
- localisation des grands groupes (par zone géographique),
- activité exercée et nombre de salariés concernés par les grands groupes.

Etude de cas

L'exploitation du fichier SIRENE sur 10 ans à l'échelle de l'agglomération de Pau a permis de procéder à la répartition du siège des établissements, qui comptent 100 salariés ou plus, par localisation géographique (cf. tableau page suivante).

En 10 ans, il apparaît que le poids de l'agglomération paloise reste inchangé : 6 établissements sur 10 ont leur siège dans l'agglomération. Viennent ensuite l'Ile-de-France dont le poids s'érode en 10 ans et la France (hors Ile-de-France) toutes deux autour de 15 à 17 %. Les poids du département et de la région restent très faibles.

L'attractivité et les échanges entre territoires

Évaluer les échanges entre les territoires est nécessaire pour connaître leur attractivité.

Les territoires aquitains bénéficient-ils de l'arrivée d'établissements ? Dans quel domaine d'activité ? Quelle est la taille de ces établissements ?

L'objectif est d'illustrer les transferts d'établissements entre territoires et de montrer ceux qui en ressortent « gagnants » ou « perdants ».

Nombre d'établissements de l'agglomération de Pau comptant 100 salariés ou + selon la localisation du siège de l'entreprise en 2001 et 2011

	Déc 2001		Déc 2011	
	Nb	%	Nb	%
Agglo	44	61,1%	59	61,5%
Dépt 64	0	0,0%	1	1,0%
Aquitaine	2	2,8%	4	4,2%
Ile-de-France	17	23,6%	17	17,7%
France (hors Ile-de-France)	9	12,5%	15	15,6%
Etranger	0	0,0%	0	0,0%
Total	72	1%	96	100%

Source : INSEE, Sirene

Quelles données utiliser ?

Source et méthode

Le fichier SIRENE – transferts des établissements de l'INSEE permet de mesurer les transferts d'établissements entre territoires. Cette donnée sera utilisée à l'échelle des aires urbaines d'Aquitaine et illustrée sous forme cartographique et de tableaux synthétiques.

Indicateurs choisis

- volume et provenance des transferts d'établissements,
- répartition des transferts d'établissement par secteur d'activité,
- répartition des transferts d'établissement par tranches d'effectifs salariés.

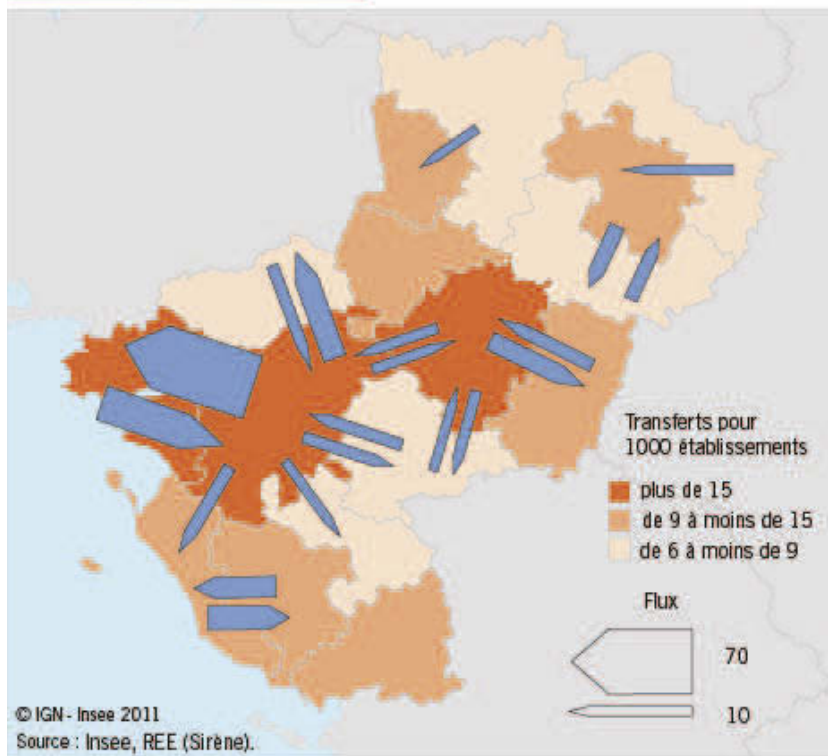
OBSERVATOIRE des Dynamiques territoriales en Aquitaine

Etude de cas

L'INSEE Pays-de-la-Loire a réalisé une étude sur les transferts d'établissements entre 2005 et 2008. La carte suivante illustre ces échanges entre les zones d'emploi de la région. Elle met ainsi en évidence la primauté des zones d'emplois les plus importantes : Angers, Nantes et St-Nazaire. La zone d'emploi de Nantes est très attractive pour les zones d'emploi limitrophes, notamment celle de St-Nazaire.

De nombreux échanges entre Nantes et Saint-Nazaire

Principaux mouvements concernant les zones d'emplois des Pays de la Loire en moyenne annuelle entre 2005 et 2008



4 | Conclusion

Un diagnostic économique relativement aisé à mener

Les traitements et les analyses possibles - spécificités économique des territoires, poids de l'économie résidentielle, dynamiques en termes de création d'établissements, etc. - pour établir le diagnostic économique de la région Aquitaine peuvent être réalisés sans trop de difficultés. L'avantage est de pouvoir disposer en outre de données statistiques sur plusieurs dates et en libre accès.

Des difficultés pour analyser la problématique de l'interdépendance économique

Les analyses qui permettent d'éclairer sur l'interdépendance économique des territoires - localisation du siège de l'établissement, transferts d'établissement - se heurtent par contre à deux écueils :

- le coût pour accéder à la donnée (ex : 24 000 € pour l'acquisition du Sirene, fichier détails, à l'échelle de l'Aquitaine),
- l'impossibilité d'obtenir un historique des données.

Vers un partenariat avec l'INSEE Aquitaine ?

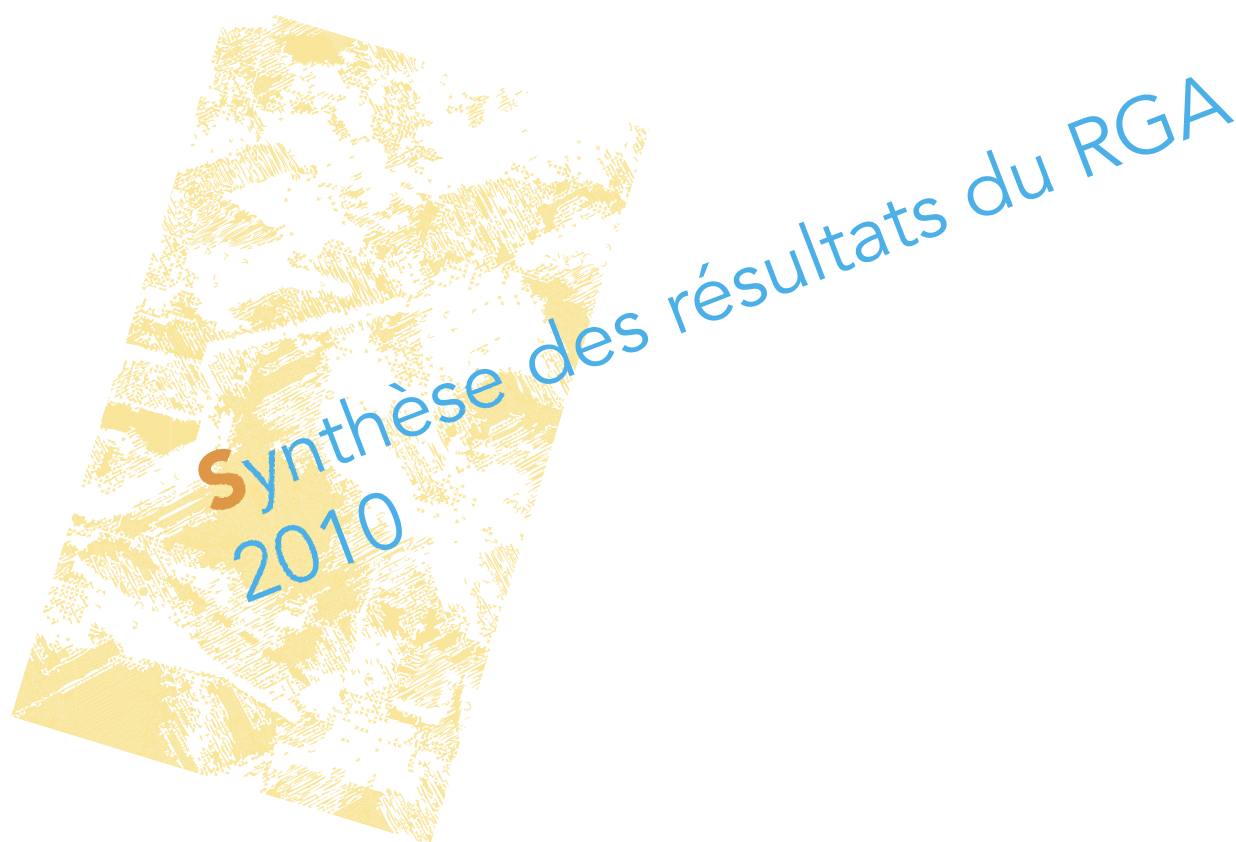
Pour contourner ces difficultés, une solution peut être envisagée : un partenariat avec l'INSEE qui permettrait de faire baisser les coûts et de pouvoir disposer de fichiers historiques afin d'étudier des évolutions.

Par ailleurs, l'INSEE pourrait également amener sa connaissance dans les bases de données traitées et son expérience dans la réalisation d'études de ce type.

Une nouvelle source de données à explorer ?

Les conseils généraux disposent d'une base de données sur la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Exploiter cette base permettrait d'avoir des éléments très intéressants sur la production de la richesse économique locale, des informations sur les établissements et les salariés, etc.

OBSERVATOIRE des Dynamiques territoriales en Aquitaine



OBSERVATOIRE

des Dynamiques territoriales en Aquitaine

OBSERVATOIRE des Dynamiques territoriales en Aquitaine

Sommaire

- 1 | Principaux résultats à l'échelle nationale**
- 2 | Recensement Agricole 2010 en Aquitaine**
- 3 | Tendances sur les trois départements littoraux**
- 4 | Problématiques communes**
- 5 | Proposition d'indicateurs de suivi**
- 6 | Bibliographie**

OBSERVATOIRE

des Dynamiques territoriales en Aquitaine

Le cadrage institutionnel du recensement agricole

Le RGA est l'enquête statistique de référence sur le monde agricole. D'envergure nationale, elle s'intéresse à tous les aspects de l'activité agricole et tous les types d'agriculture, hormis la pêche et la sylviculture.

Il s'inscrit dans un cadre européen et mondial. Il est promu par la FAO, l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, dans le cadre du neuvième programme mondial de recensement de l'agriculture. Au sein de l'UE, il est concerté entre les 27 États membres et régi par la réglementation statistique européenne. Au niveau national, arrêtés et décrets précisent les conditions de réalisation du recensement.

Les objectifs du recensement agricole ?

L'agriculture est un secteur aujourd'hui stratégique (secteur économique, alimentation, augmentation de la population, changements climatiques...). Dans ce contexte, les résultats du recensement vont contribuer au pilotage et à l'évaluation des politiques publiques mises en œuvre aux échelons régional, national, et communautaire (mesures liées au développement durable, politiques agro-environnementales, politiques de soutien économique).

Le RGA permet d'évaluer l'état de l'agriculture, mais aussi sa position et son évolution, en comparant les résultats à ceux des précédents recensements, ou à ceux des autres pays européens, dans lesquels il a aussi lieu. A l'horizon de la PAC 2013, ces résultats vont permettre à la France de se situer et d'orienter ses politiques publiques, au mieux pour l'agriculture, les agriculteurs et l'ensemble de la population.

1 | Principaux résultats à l'échelle nationale (Données 2010 et évolution de 2000 à 2010)

Depuis le dernier recensement agricole en 2000, l'agriculture française s'est inscrite dans une dynamique de professionnalisation et a su adapter ses pratiques pour répondre aux nouveaux enjeux du secteur (environnement, santé, qualité de l'alimentation, emploi, aménagement du territoire...).

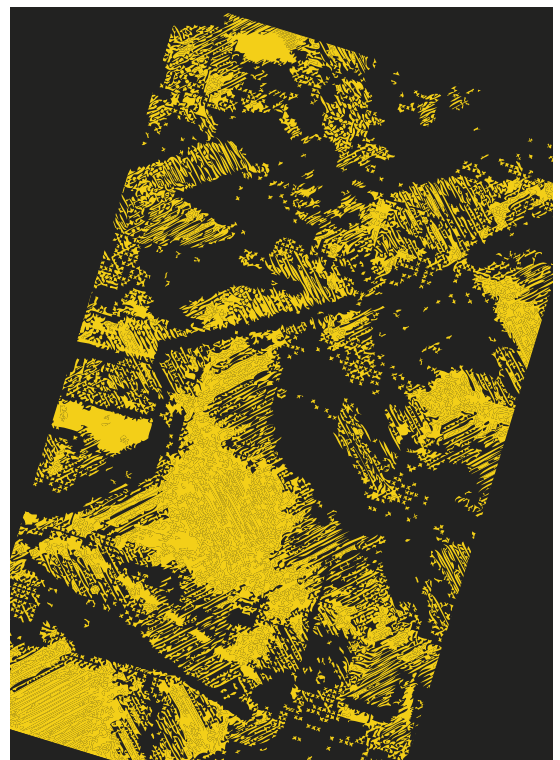
- Emploi : 1 022 300 personnes participent activement au travail des exploitations.
- Meilleure reconnaissance du travail d'agriculteur (développement des formes sociétaires des exploitations).
- Le statut de co-exploitant devient un métier et non plus un état.
- Augmentation des EARL1 (de 14 % des exploitations en 2000 à 25 % en 2010), grâce à un système de protection sociale renforcé.
- Ralentissement de la baisse des actifs et productivité en hausse.
- Plus de 25 % des chefs d'exploitation sont des femmes (contre 15 % en 1988).
- 19 % des exploitants ont moins de 40 ans. Ces derniers pratiquent plus souvent la vente directe ou les circuits-courts que leurs aînés.
- La taille des exploitations a augmenté, passant de 42 ha à 55 ha en moyenne sur 10 ans.
- Ralentissement de la baisse du nombre d'exploitations : -35 % entre 1988 et 2000, 26 % entre 2000 et 2010.
- 2010 : 490 000 exploitations en France métropolitaines (+24 800 dans les DOM).
- Relative stabilité de la surface agricole.
- Un accès à Internet à haut débit généralisé dans les 2/3 des grandes exploitations.
- Réponse aux enjeux environnementaux : utilisation maîtrisée de l'eau (surface irriguée stabilisée à 6 %), gestion des déchets, énergies renouvelables.

- 25 % des exploitations ont au moins une production sous signe de qualité (AOC, IGP, Label).
- 18 % des exploitations privilégient les circuits-courts, la vente directe ou par un seul intermédiaire (surtout pour les filières fruits et légumes).

2 | Recensement agricole 2010 en Aquitaine, quelles tendances ?

- 43 100 exploitations agricoles qui mettent en valeur 1 377 200 ha de surface agricole.
- Une perte de 25 % des exploitations et de 96 200 ha de terres à vocation agricole.
- Les grandes exploitations spécialisées résistent mieux que les petites, aux productions combinées (50 % de disparition de ces dernières en 10 ans).
- Orientations : maïs, vins et volailles de qualités qui s'affirment.
- Comme en 2000, l'Aquitaine est la première région pour la main d'œuvre agricole.
- Baisse du salariat permanent et recours aux prestataires extérieurs.
- En 2010, l'Aquitaine concentre près de 8 % du potentiel économique agricole national.

3 | Des tendances communes et quelques spécificités sur les 3 départements littoraux (voir ci-contre)



OBSERVATOIRE

des Dynamiques territoriales en Aquitaine

	Gironde	Landes	Pyrénées Atlantiques
SAU	242 000 ha	211 000 ha	429 200 ha
Recul de la SAU 2000/2010	7%	Moins de 5%	Plus de 7%
Nombre d'exploitations	9 400	5 800	12 000
Recul du nombre d'exploitation 2000/2010	Oui (25%)	Oui (25%)	Oui (18%)
Part des cultures sur la SAU	Vignoble : 50% Fourrages/surface en herbe : 23% Céréales : 17% Jachères : 4% autres cultures : 6%	Maïs : 61% Fourrages/surfaces toujours en herbe : 17% Légumes/autres céréales/oléagineux-oléoprotéagineux : 16% Vergers/vignes : 2% autres cultures : 4%	Fourrages/surfaces toujours en herbe : 64% Céréales (maïs) : 31% autres cultures : 5%
Sièges des exploitations	Sur la moitié est de la Gironde : surtout des exp. viticoles Moitié ouest : exploitations moins nombreuses mais plus grandes superficies	Pays de l'Adour (Tursan et Chalosse) Au nord, plateau landais, exploitations moins nombreuses et plus éparées	Sur l'ensemble du département (hors montagnes). Particulièrement denses au Pays Basque et sur la zone de plaine et de coteaux au nord-est
Évolution des exploitations spécialisées	Élevage : réduction de moitié des exploitations Fleurs et horticulture : -1/5 vigne : -1/4 fruits et légumes : -1/3 Grandes cultures : -1/10	Bovins-viandes : en augmentation Aviculture : maintien Bovins-lait/porcins/ovins : disparition entre -1/3 et -1/2 fleurs et horticulture : -1/10 Vignes et grandes culture : -1/10 Céréales : -1/5 légumes : stables Fruits : En progression	Élevage : -1/5 Aviculture : maintien Vignes et fruits : maintien Grandes cultures : En augmentation
Évolution des exp. diversifiées	Exploitations mixtes : -1/2	Exploitations mixtes : -1/2	Exploitations mixtes : fort replis
Évolution par taille d'exploitation	Replis de 41% des petites exploitations Replis de 27% des moyennes Replis de 10% des grandes	Replis d'environ 33% du nombre de petites et moyennes exploitations Grandes exploitations : stables	Replis d'environ 20% des petites et moyennes exploitations Grandes exploitations : en progression
Emploi	Salariés permanents : 14300 (-12%) 89% dans la viticulture Évolution : Travailleurs salariés et saisonniers : en baisse ETA/CUMA : +50% Actifs familiaux en recul (-25%) Femmes : +26% (légère progression)	Emploi (familiaux, permanents, saisonniers) : -25% Salariés permanents : -2% saisonniers : -33% ETA/CUMA : +22% (mais seulement 7% du volume de travail non familial) Femmes : 28% (stable)	Salariés permanents : -14% Recours au ETA/CUMA qui ne compense pas cette perte. Actifs familiaux en baisse
Âge	50% ont 53 ans ou plus	-40 ans : moins de 20%	Département actif et attractif pour les jeunes agriculteurs.
Diversification	7% des exploitations	10% des exploitations	11% des exploitations

OBSERVATOIRE

des Dynamiques territoriales en Aquitaine

4 | Problématiques communes aux départements littoraux mises en reliefs lors des conférences départementales du foncier rural

Les trois départements littoraux sont soumis depuis une dizaine d'année à une très forte pression démographique : +40 000 dans les Landes, +50 000 dans les Pyrénées-Atlantiques. Les prévisions démographiques prolongent et accentuent cette tendance à l'héliotropisme des mouvements migratoires.

Les surfaces agricoles sont les plus vulnérables et sont les premières à disparaître du fait de l'artificialisation. Dans 60 % des cas, le phénomène est directement due à la construction du bâti, aux principales infrastructures de transports et aux sols revêtus (parking). Dans le cas de la création de lotissements, ce sont les surfaces en herbe (pelouses) qui représentent la plus grande superficie de sol artificialisé : cela représente plus de 40 % des sols artificialisés en Gironde, avec des proportions grandissantes : des 1,7 ha de pelouses pour 1 ha de bâti en 2000, la proportion passe à 2,2 ha pour la même proportion de bâti en 2010.

L'origine de l'artificialisation des sols : un malaise agricole profond

Les terres agricoles sont grignotées par l'urbanisation pour une raison simple : les exploitants sont le plus souvent contraints de vendre.

Plusieurs pistes expliquent cette pratique, mais se sont généralement des raisons économiques qui l'explique : Une exploitation agricole est rentable si elle est pérenne. Hors, face au vieillissement des exploitants (certains parlent de « papy boom »), très nombreux sont ceux qui ne trouvent pas de repreneurs. Dans le département des Landes, 28 % de la SAU est aux mains de personnes âgées de plus de 55 ans. 50 % de ces exploitants sont dans l'attente d'un repreneur, 18 % savent qu'ils n'auront pas de successeurs. Aussi, la solution de vendre les terres devient une quasi-obligation pour les travailleurs désirant se retirer de la vie active en s'assurant une rente, et ce, indépendamment de la valeur agronomique des sols anciennement exploités.

Quelles solutions envisagées ?

- La création d'outils pour l'anticipation de la reprise des exploitations (à l'image de la convention signée dans le département des Landes entre la chambre d'agriculture, la Safer, et la CC de Gabardan).
- Une meilleure prise en compte dans les documents de planification (SCOT et PLU) de la valeur agronomique des sols afin de lutter plus efficacement contre la déprise.
- Pour éviter que les exploitants ne vendent leur terre, la question de la revalorisation des revenus est centrale. En ce sens, les débats actuels sur la future PAC 2014 sont cruciaux, car c'est là que se détermine la base de calcul du salaire des agriculteurs.

5 | Suivi d'indicateurs proposés dans le diagnostic agricole, analyse et élaboration de scénario prospectif

Indicateurs sociaux

- sexe et âge des exploitants,
- composition des ménages,
- profil socio-économique.

Indicateurs économiques

- nombre d'exploitation,

- niveau de revenu des exploitants,
- taille de l'exploitation,
- destination des exploitations,
- suivi des ventes des exploitations agricoles et profils acheteurs.

Indicateurs environnementaux

- suivi de la proportion des surfaces enherbées.

6 | Bibliographie

Le RGA 2010, résultats et analyses approfondies, est spécifiquement traité dans les documents suivants :

Ministère de l'agriculture – données nationales
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010/>

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Aquitaine
<http://draf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/Recensement-2010>

Chambre d'Agriculture Régionale
<http://www.aquitainagri.org/>

Chambre d'Agriculture de la Gironde
<http://www.gironde.chambagri.fr/>

Chambre d'Agriculture des Landes
<http://www.landess.chambagri.fr/>

Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques
<http://www.pa.chambagri.fr/>

5^{ème} Conférence Départementale du Foncier Rural dans les 3 départements littoraux, organisés par la SAFER Aquitaine Atlantique
http://www.saferaa.fr/website/accueil_du_site_de_la_safer_aquitaine_&901.html



